

FORMULE CFS-27(F)

COUR DU BANC DU ROI

COUR PROVINCIALE

(DIVISION DE LA FAMILLE)

OU

(DIVISION DE LA FAMILLE)

CENTRE DE _____

DE _____

MONSIEUR (MADAME) LE (LA) JUGE

)

)

)

Le _____.

DANS L'AFFAIRE DE : la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* – article 38 ou 40

ET DANS L'AFFAIRE DE : _____, enfant(e),

né(e) le _____.

ENTRE :

requérant(e),

- et -

intimé(e)(s).

ORDONNANCE

À LA SUITE DE la requête de _____ ;

APRÈS remise d'un préavis à _____ ;

EN présence de _____ ;

APRÈS avoir lu les conclusions et les documents déposés à l'appui de la présente requête;

APRÈS audition de la preuve présentée,

LA COUR ORDONNE :

(Date)

(Juge ou auxiliaire de la justice)

Note : Le libellé peut être adapté s'il y a plus d'un enfant.